FNEC FP
FO
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DÉCLARATION FNEC FP-FO
CTA 12 DÉCEMBRE 2022
Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Tout d'abord, la FNEC FP-FO tient à remercier les personnels des services du rectorat et des DSDEN pour le travail effectué lors de ces élections professionnelles. Nous savons qu'il n'a pas été toujours facile pour eux de répondre clairement en temps et en heure aux nombreuses questions posées, tellement le dispositif mis en place par le MEN n'était pas à la hauteur de l'évènement. La réduction du nombre d'agents et la bascule vers RenoiRH ne sont pas sans conséquences sur les conditions de travail des personnels et la préparation des élections.

Par ailleurs, la FNEC FP-FO juge inacceptable que certains personnels aient été empêchés de voter suite à des difficultés techniques. La FNEC FP-FO tient à réaffirmer ici son opposition au principe du vote électronique et rappelle que la confédération Force Ouvrière n'est pas signataire du « Relevé de conclusions relatif à la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique » (Accords de Bercy de 2008) qui, entre autres décisions, a introduit la possibilité de recourir au vote électronique pour les élections professionnelles dans la Fonction publique.

Il est fort probable que le vote électronique soit le principal responsable de la participation très faible des agents.

Malgré tout, face aux enjeux de ces élections, la FNEC FP-FO a œuvré pour que les personnels participent autant que possible aux différents scrutins.

D'ailleurs, notre slogan « Le service public a une histoire, donnons-lui un avenir » marquait bien l'importance de ce scrutin pour tous les agents publics, mais aussi, bien au-delà, pour l'ensemble de la cohésion sociale de notre pays. En effet, l'avenir du service public dépend de l'engagement contre les politiques d'austérité et contre la privatisation des missions essentielles de l'État, de l'hôpital et des collectivités locales.

Et la FNEC FP-FO ne peut que se réjouir des excellents résultats qu'elle a obtenus.

En effet, notre organisation progresse partout. Elle progresse au niveau national, au niveau académique et dans tous les départements. La confédération FO confirme sa place de première organisation dans la Fonction publique de l'Etat et progresse encore !

Certes, comme nous l'a dit le soir du dépouillement Monsieur Le DRRH, si nous nous en tenons à la répartition des sièges au CSA de Bordeaux, on peut considérer qu'il ne s'est rien passé.

En revanche, si on regarde ces résultats d'un peu plus près, nous constatons que malgré une participation en baisse, **la FNEC FP-FO progresse au niveau académique de 18% (+ 547 voix) par rapport à 2018 !** Nous conservons donc nos deux sièges haut la main au **C**omité **S**ocial d'**A**dministration (ex CTA) alors que dans le même temps la Fsu perd 289 voix et l'Unsa perd 662 voix. Ce n'est pas rien !

Au niveau départemental, nous gagnons 1 siège de plus en Gironde, dans les Landes et dans le Lot & Garonne ! Ce n'est pas rien !

Si nous regardons **les résultats aux CAP**, nous constatons que **les AESH et les AED ont fait majoritairement confiance à la FNEC FP-FO** pour les représenter. En effet, avec 314 voix sur les 1246 suffrages exprimés, soit 25,2% des voix, la FNEC FP-FO est arrivée en tête du scrutin et obtient deux des six sièges de cette instance. Ce n'est pas rien !

Chez les collègues enseignants, CPE et PsyEN contractuels, nous progressons et nous consolidons notre seconde place. Nous avons raté la première de seulement 7 voix. Ce n'est pas rien !

Chez les personnels enseignants, CPE et PsyEN du second degré, alors que la FNEC FP-FO n'était pas jusque là représentative dans toutes les CAPA, elle est désormais la deuxième organisation syndicale ! Ce n'est pas rien !

Chez les personnels administratifs, même si nous n'avons pas obtenu de siège, nous pouvons constater une forte progression en voix chez les collègues de catégorie B et C. Ce n'est pas rien !

Chez les Personnels de Direction, nous progressons aussi en voix ! Ce n'est pas rien !

Pour la première fois, nous avons aussi fait des voix à la **CAPA des infirmières et ATSS**… Ce n'est pas rien !

Dans le premier degré, nos camarades des Pyrénées Atlantiques entrent enfin à la CAPD. Ce n'est pas rien !

Madame La Rectrice, **cette progression de la FNEC FP-FO n'est pas rien ! Elle est de 18% depuis 2018, elle est de 120% depuis 2011**. Cette exceptionnelle progression oblige nos militants à continuer de porter les revendications avec force et détermination. Mais elle devrait aussi vous interpeller, car **elle est le signe d'une désapprobation grandissante des politiques que vous menez**. Oui **Madame La Rectrice, nous vous invitons à répondre enfin favorablement à nos revendications notamment sur les conditions de travail, sur les moyens donnés aux établissements, sur les SEGPA, sur l'inclusion, etc**.

La FNEC FP-FO rappelle sa revendication d'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui porte atteinte au Statut et à la représentation des personnels. Elle rappelle son attachement aux CAP de corps, constitutives du Statut général de la Fonction publique, et refuse la remise en cause de leurs prérogatives. Elle demande le rétablissement des CHSCT.

La FNEC FP-FO continuera de porter, en toute indépendance, le mandat qui lui est confié.

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC FP-FO
Olivia Queysselier, Philippe Roche,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.